



REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATIONS

Lors du Conseil d'administration du 17 novembre 2022, les délibérations suivantes ont été adoptées :


Lors du Conseil d'administration du 17 novembre 2022, les délibérations suivantes ont été adoptées :

Liste des délibérations		
N° Délibération	Objet	Adoptée/rejetée
38	DM n°1 budget EHPAD	Adoptée à l'unanimité
39	DM n°1 budget SPRAD	Adoptée à l'unanimité
40	DM n°1 budget SAAD	Adoptée à l'unanimité
41	DM n°2 budget SAAD- admission en non-valeur	Adoptée à l'unanimité
42	Conventions de mutualisation cuisine centrale - Seissan, brouilh, Panassac	Adoptée à l'unanimité
43	Convention de mutualisation cuisine centrale - Astarac-Arros en Gascogne	Adoptée à l'unanimité
44	Tarifs des repas de la cuisine centrale 01,09,2022	Adoptée à l'unanimité
45	Convention de partenariat amicale du personnel de Val de Gers	Adoptée à l'unanimité
46	Actualisation du tableau des emplois	Adoptée à l'unanimité
47	Délibération de transfert de l'actif amortissable de l'EHPAD vers le budget Cuisine centrale	Adoptée à l'unanimité

Le 18 novembre 2022

Le Président,

François RIVIERE

La secrétaire de séance,

Corinne ROUSSEAU

320002199

EHPAD VAL DE GERS

Code INSEE

Budget EHPAD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration
DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611 : Eau et assainissement	2 264,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60621 : Combustibles et carburants	1 264,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60622 : Produits d'entretien	2 605,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60623 : Fournitures d'atelier	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60624 : Fournitures administratives	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60625 : Fournitures scolaires, éducatives et de loisirs	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-606261 : Protections, produits absorbants	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-606268 : Autres fournitures hôtelières	4 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60628 : Autres fournitures non stockées	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6068 : Autres achats non stockés de matières et fournitures	299,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6251 : Voyages et déplacements	139,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6261 : Frais d'affranchissements	358,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262 : Frais de télécommunication	1 455,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6282 : Prestations d'alimentation à l'extérieur	0,00 €	36 980,76 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	17 085,17 €	46 380,76 €	0,00 €	0,00 €
D-62113 : Personnel médical et paramédical	0,00 €	5 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111 : Rémunération principale	0,00 €	12 495,63 €	0,00 €	0,00 €
D-64112 : NBI, supplément familial de traitement, indemnité de résidence	0,00 €	1 909,51 €	0,00 €	0,00 €
D-641188 : Autres indemnités	4 122,36 €	1 718,89 €	0,00 €	0,00 €
D-64131 : Rémunération principale	9 000,00 €	49 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64511 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F	0,00 €	13 362,77 €	0,00 €	0,00 €
D-64513 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	4 324,60 €	0,00 €	0,00 €
D-64514 : Cotisations à l'A.S.S.E.D.I.C.	305,19 €	470,75 €	0,00 €	0,00 €
D-64518 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00 €	6 330,23 €	0,00 €	0,00 €
D-6475 : Médecine du travail	172,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6488 : Autres charges diverses de personnel	1 965,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	15 564,65 €	94 912,38 €	0,00 €	0,00 €
D-6132 : Locations immobilières	0,00 €	48 427,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61521 : Entretien et réparations bâtiments publics	6 583,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558 : Autres matériels et outillages	4 830,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61568 : Autres	0,00 €	3 617,34 €	0,00 €	0,00 €
D-6161 : Multirisques	0,00 €	167,15 €	0,00 €	0,00 €
D-6165 : Responsabilité civile	970,79 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6182 : Documentation générale et technique	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6581 : Frais de culte et d'inhumation	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

320002199

EHPAD VAL DE GERS

Code INSEE

Budget EHPAD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-6611 : Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	199,76 €	0,00 €	0,00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	76 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	12 784,21 €	128 611,25 €	0,00 €	0,00 €
R-7352282 : EHPAD et PUV-Dépt-Autres tarifs journaliers-dépendance	0,00 €	0,00 €	0,00 €	76 000,00 €
R-735311 : EHPAD - Usager - Part hébergement-Tarifs jour socle prestations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	68 392,60 €
TOTAL R 017 : Groupe 1 : Produits de la tarification	0,00 €	0,00 €	0,00 €	144 392,60 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	59 578,00 €
R-706 : Prestations de services	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	0,00 €
R-7488 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €
TOTAL R 018 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	0,00 €	0,00 €	7 500,00 €	76 578,00 €
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 999,86 €
TOTAL R 019 : Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 999,86 €
Total FONCTIONNEMENT	45 433,93 €	289 904,39 €	7 500,00 €	231 970,46 €
Total Général		224 470,46 €		224 470,46 €

320002199 Code FINESS	EHPAD VAL DE GERS Budget EHPAD	DM EHPAD	2022 ESMS
--------------------------	-----------------------------------	-------------	--------------

Présenté par le président,
A Seissan, le 17/11/2022.

Le président,
Francis Riviere



La secrétaire de séance,
Corinne ROUSSEAU
[Signature]

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Seissan, le 17/11/2022.

Les membres du Conseil d'administration

Nombre de membres en exercice	: 21
Nombre de membres présents	: 13
Nombre de suffrages exprimés	: 13
VOTES	
Pour	: 13
Contre	: 0
Abstentions	: 0
Date de convocation	: 09/11/2022

Code INSEE

CIAS Val de Gers

Service portage repas

DM n°1 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

Décision modificative n° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611 : Contrats de prestations de services	88 520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	88 520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-657351 : GFP de rattachement	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65737 : Autres établissements publics locaux	32 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-65738 : Autres organismes publics	0,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	32 000,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7066 : Redevances et droits des services à caractère social	0,00 €	0,00 €	114 020,00 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	114 020,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	120 520,00 €	6 500,00 €	114 020,00 €	0,00 €
Total Général		-114 020,00 €		-114 020,00 €

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Nombre de membres en exercice : 21
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES :
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 09/11/2022

Présenté par Le Président (1),
A Seissan, le 17/11/2022
Le Président, *Frangis Nivea*



La secrétaire de séance,
Corinne Rousseau

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Seissan, le 17/11/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.

320783756

CIAS Val de Gers

Code INSEE

Service Aide à Domicile

SLO
DM n°1 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-10222 : Fonds de compensation de la TVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
D-2183 : Matériel de bureau et matériel informatique	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Total Général		1 000,00 €		1 000,00 €

320783756 Code FINESS	CIAS Val de Gers Service Aide à Domicile	DM AD	2022 ESMS
--------------------------	---	----------	--------------

Présenté par le Président,
A Seissan, le 17/11/2022.

Le Président,
François Nivelle



La secrétaire de séance,
Céline Rouisseau

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	: 21
Nombre de membres présents	: 13
Nombre de suffrages exprimés	: 13
VOTES	
Pour	: 13
Contre	: 0
Abstentions	: 0
Date de convocation : 09/11/2022	

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.
A Seissan, le 17/11/2022.

Les membres du Conseil d'administration

320783756

CIAS Val de Gers

Code INSEE

Service Aide à Domicile

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6541 : Créances admises en non valeur	0,00 €	4 005,40 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	0,00 €	4 005,40 €	0,00 €	0,00 €
R-733141 : Dépt - Pers. âgées - Tarif horaire SAAD	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 005,40 €
TOTAL R 017 : Groupe 1 : Produits de la tarification	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 005,40 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	4 005,40 €	0,00 €	4 005,40 €
Total Général		4 005,40 €		4 005,40 €

320783756 Code FINISS	CIAS Val de Gers Service Aide à Domicile	DM AD	2022 ESMS
--------------------------	---	----------	--------------

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Seissan, le 17/11/2022.



Le Président
François Méjean

La secrétaire de séance,
Corinne Roux

[Signature]

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire,
A Seissan, le 17/11/2022.

Les membres du Conseil d'administration

Nombre de membres en exercice	: 21
Nombre de membres présents	: 13
Nombre de suffrages exprimés	: 13
VOTES	
Pour	: 13
Contre	: 0
Abstentions	: 0
Date de convocation : 09/11/2022	

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 13

dont « Pour » : 13

dont « Contre » : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL DE GERS**

Le 17 novembre 2022 à 18h15, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Val de Gers, convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE, Président.

Madame Corinne ROUSSEAU, est nommée secrétaire

Étaient présents :

MMES et MM. CASTEX Béatrice, COLLONGUES Andrée, DATAS Henri, DEBATS Marie-Madeleine, DUTOYA Raymond, GABRIEL Aurélie, GERAULT Jean-Philippe, MARQUILLIE Serge, NASSANS Fabienne, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne, SAINT-MARTIN Carmen, WOLLENSACK Hannelore

Conventions de mutualisation du service de la cuisine centrale avec les cantines scolaires de Seissan, du Brouilh-Monbert et de Panassac

Lors de la conception de l'EHPAD, qui a ouvert en novembre 2010, la Communauté de Communes a fait le choix de prévoir une cuisine centrale d'une capacité de 600 repas/jour afin que cette cuisine puisse élaborer les repas pour d'autres services.

La cuisine centrale de la Communauté de Communes a donc été conçue comme un service mutualisé d'élaboration de repas à l'échelle du territoire de Val de Gers entre les différents services de la Communauté de Communes et entre la Communauté de Communes et les communes membres. Le dispositif est complété par le service de portage de repas, géré par le CIAS Val de Gers, qui permet de livrer les repas élaborés par la cuisine centrale auprès des différents services de la Communauté de Communes et des Communes.

L'ensemble du dispositif constitue ainsi un service mutualisé d'élaboration et de livraison de repas à l'échelle du territoire communautaire de Val de Gers et s'inscrit ainsi dans le cadre de l'article L5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, titre III, « *les services d'un établissement public de coopération intercommunale peuvent être en tout ou partie mis à disposition d'une ou plusieurs de ses communes membres, pour l'exercice de leurs compétences, lorsque cette mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services* ».

Le Président rappelle à l'assemblée que la cantine de Seissan adhère depuis 2011 pour environ 12 000 repas servis par an et que la commune de Panassac adhère depuis 2014 pour environ 5 000 repas par an.

Considérant le transfert de la cuisine centrale à la Communauté de Communes et considérant le terme des conventions conclues avec la commune de Seissan et la Commune de Panassac, le Président propose au conseil d'administration de renouveler la convention avec la commune de Seissan et le Sygerpi de Panassac et de conclure une convention d'adhésion au service avec la Commune du Brouilh-Monbert.


La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré à l'unanimité des memb

- **D'APPROUVER** les conventions relatives au service mutualisé d'élaboration et de livraison de repas de la Communauté de Communes Val de Gers, jointes à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** le Président à signer les conventions avec la Commune de Seissan la Commune du Brouilh-Monbert et le Sygerpi de Panassac.

La secrétaire de séance,

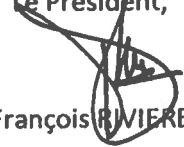
Corinne ROUSSEAU



Ainsi fait et délibéré pour copie conforme,

Le Président,

François RIVIERE



NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 13

dont « Pour » : 13

dont « Contre » : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL DE GERS**

Le 17 novembre 2022 à 18h15, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Val de Gers, convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE, Président.

Madame Corinne ROUSSEAU, est nommée secrétaire

Étaient présents :

MMES et MM. CASTEX Béatrice, COLLONGUES Andrée, DATAS Henri, DEBATS Marie-Madeleine, DUTOYA Raymond, GABRIEL Aurélie, GERAULT Jean-Philippe, MARQUILLIE Serge, NASSANS Fabienne, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne, SAINT-MARTIN Carmen, WOLLENSACK Hannelore

Cuisine centrale mutualisée - Tarifs des repas produits par la cuisine centrale

Le prix des repas produits par le prestataire de la cuisine centrale, la société Api Restauration, peuvent varier chaque année en fonction des indices de références prévus au marché public.

L'application des indices implique une augmentation des prix de 2% au 1^{er} septembre 2022, Le président présente le tableau récapitulatif des tarifs distribué en séance et appelle le conseil d'administration au vote pour la partir

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** :

- **D'ACTUALISER** les tarifs en TTC à partir du 1^{er} septembre 2022 comme présenté dans le tableau ci-dessous

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

TARIFS REPAS PRODUITS PAR LA CUISINE CENTRALE
Applicables au 1er septembre 2022

Etablissement	Type repas	Tarif repas payé à API par le budget Cuisine Centrale TTC	Participation Frais de Fonctionnement Cuisine Centrale TTC	Tarif Repas vendus par le budget annexe cuisine centrale TTC <i>Conseil Communautaire 20/10/2022</i>	Tarif Livraison TTC <i>CIAS du 17/11/2022</i>	Tarif repas livrés par le SPRAD à domicile et pour AAG <i>CIAS du 17/11/2022</i>	POUR MÉMOIRE TARIFS JUIN 2022
EHPAD	Déjeuner	4,98	0,50	5,48			4,86
	Gouter	0,41	0,30	0,71			0,4
	Dîner	4,86	0,50	5,36			4,75
	Déjeuner Personnel	5,19	0,50	5,69			5,07
	Dîner Personnel	5,06	0,50	5,56			4,95
PETITE ENFANCE	Déjeuners 5-7 mois	2,58	0,30	2,88	0,25	3,13	3,07
	Déjeuners 8-11 mois	2,81	0,30	3,11	0,25	3,36	3,29
	Déjeuners 12-18 mois	2,69	0,30	2,99	0,25	3,24	3,18
	Déjeuners 18 mois - 4 ans	2,81	0,50	3,31	0,25	3,56	3,49
	Déjeuners personnel	2,98	0,50	3,48	0,25	3,73	3,67
ENFANCE CLSH	Déjeuners 3-5 ans	2,86	0,50	3,36	0,25	3,61	3,55
	Déjeuners 6-10 ans	2,91	0,50	3,41	0,25	3,66	3,60
	Déjeuners ados et personnel	2,98	0,50	3,48	0,25	3,73	3,67
ENFANCE SCOLAIRE	Déjeuners 3-5 ans	2,86	0,50	3,36	0,25	3,61	3,55
	Déjeuners 6-10 ans	2,91	0,50	3,41	0,25	3,66	3,60
	Déjeuners personnel	2,98	0,50	3,48	0,25	3,73	3,67
REPAS A DOMICILE sur Val de Gers	Déjeuner portage sur VDG	5,45	0,60	6,05	4,25	10,30	10,18
REPAS A DOMICILE Sur Astarac Arros en Gascogne	Déjeuner portage sur AAG livrés à domicile par le SPRAD	5,45	0,60	6,05	4,25	10,30	10,18
	Déjeuners portage sur AAG - dépôt groupé à Montaut	5,45	0,60	6,05	1,25	7,30	7,18
FOYER MONTAUT Astarac Arros en Gascogne	Déjeuners Montaut	3,30	0,50	3,80	1,25	5,05	4,98
	Dîners Montaut	3,17	0,50	3,67	1,25	4,92	4,85

La secrétaire de séance,


 Corinne ROUSSEAU



Ainsi fait et délibéré pour copie conforme,

Le Président,


 François RIVIERE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 13

dont « Pour » : 13

dont « Contre » : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL DE GERS**

Le 17 novembre 2022 à 18h15, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Val de Gers, convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE, Président.

Madame Corinne ROUSSEAU, est nommée secrétaire

Étaient présents :

MMES et MM. CASTEX Béatrice, COLLONGUES Andrée, DATAS Henri, DEBATS Marie-Madeleine, DUTOYA Raymond, GABRIEL Aurélie, GERAULT Jean-Philippe, MARQUILLIE Serge, NASSANS Fabienne, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne, SAINT-MARTIN Carmen, WOLLENSACK Hannelore

Convention de partenariat avec l'amicale du personnel de Val de Gers

Dans le prolongement des lignes directrices de gestion des ressources humaines, une Amicale du personnel de Val de Gers a été créée en septembre 2022 par les agents de Val de Gers avec l'appui des Vice-Présidents.

L'amicale a pour objet l'organisation d'actions de convivialité entre les agents comme par exemple l'organisation de l'arbre de Noël et du repas du personnel.

Les statuts de l'amicale sont ouverts à l'adhésion des communes des syndicats intercommunaux et de l'office du tourisme.

Dans ce sens le Président propose au conseil d'approuver la signature d'une convention de partenariat avec l'Amicale.

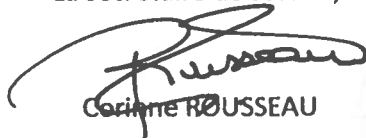
Cette convention de partenariat détermine :

- Le montant de la participation financière de la collectivité à 50 euros par agent
- Les modalités d'occupation des locaux par l'association
- Un système de parallélisme dans la participation d'autres collectivités à l'amicale

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE :**

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat annexée à la présente délibération.
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention avec l'Amicale du personnel et la Communauté de Communes Val de Gers.

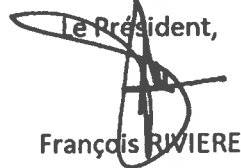
La secrétaire de séance,


Corinne ROUSSEAU



Ainsi fait et délibéré pour copie conforme,

Le Président,


François RIVIERE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 13

dont « Pour » : 13

dont « Contre » : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL DE GERS**

Le 17 novembre 2022 à 18h15, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Val de Gers, convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE, Président.

Madame Corinne ROUSSEAU, est nommée secrétaire

Étaient présents :

MMES et MM. CASTEX Béatrice, COLLONGUES Andrée, DATAS Henri, DEBATS Marie-Madeleine, DUTOYA Raymond, GABRIEL Aurélie, GERAULT Jean-Philippe, MARQUILLIE Serge, NASSANS Fabienne, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne, SAINT-MARTIN Carmen, WOLLENSACK Hannelore

Modification du tableau des emplois

Vu la loi modifiée N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le précédent tableau des emplois du 13 juillet 2022,

Le Président présente les évolutions proposées :

- EHPAD : modification du poste à temps plein d'infirmier coordonnateur à un poste à temps non complet à 28h.

Après avoir procédé au vote, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité, DÉCIDE :

- D'ADOPTER le nouveau tableau des effectifs figurant ci-après, qui se substitue à celui adopté le 13 juillet 2022.

TABLEAU DES EMPLOIS DU CIAS Val de Gers - Conseil administration du 17 novembre 2022						
Emplois	Effectifs	Durée hebdo	Fonctions	Filières	Cadre d'emploi	Catégorie
Pôle Personnes Agées et Action Sociale						
Service Aide à Domicile et Portage de Repas						
Chargé de mission en charge de la direction du Service à Domicile et Portage de Repas	1	35	Chargé de mission en charge de la direction du SAAD et du SPRAD : encadrement des équipes, organisation du travail, direction administrative et technique, élaboration du budget et suivi financier.	Administrative	Attachés : recrutement par voie de l'art 3-3, 2° de la loi n°84-53	A
Gestionnaires de secteur	2	35	Assurent les actions nécessaires à la gestion d'un secteur : accueil, suivi des bénéficiaires, élaboration des plannings... ainsi que des tâches de gestion et suivi administratif	Administrative	Adjointes administratifs	C
Gestionnaire administratif	1	35	Réalise des tâches de gestion et de suivi administratif et financier, suivi de la comptabilité, tâches d'exécution de secrétariat, accueil du public...	Administrative	Adjointes administratifs	C
Auxiliaire de vie	5 + 3	30	Assurent les tâches et les activités de la vie quotidienne auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées afin de favoriser le maintien à domicile	Sociale	Agents sociaux	C
	13	25				
	1	15				
Porteur de repas	1	30	Assure le portage de repas auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées afin de favoriser le maintien à domicile	Sociale	Agents sociaux	C

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Envoyé en préfecture le 23/11/2022

Reçu en préfecture le 23/11/2022

Publié le 23/11/2022

SLO

ID : 032-263210056-20221117-2022_46-DE

Service EHPAD				Administrative	par voie de l'art 3-3, 2° de la loi n°84-53	A
Chargé de mission en charge de la direction de l'EHPAD	1	35	Chargé de mission en charge de la direction de l'EHPAD : encadrement des équipes, organisation du travail, direction administrative et technique, élaboration du budget et suivi financier.	Administrative	par voie de l'art 3-3, 2° de la loi n°84-53	A
Médecin Coordonnateur EHPAD	1	10,5	Elabore le projet d'établissement de l'EHPAD, le projet de soins et de vie ; Etudie les dossiers de pré admission ; Veille à la continuité de prise en charge du résident ; Veille à la continuité des soins ; Coordonne les intervenants médicaux et para médicaux libéraux; Assure la formation du personnel.	Médico-sociale (santé)	Médecins y compris recrutement par voie de l'art 3 de la loi n°84-53 (alinéas 6 et 7)	A
Infirmier coordonnateur EHPAD	1	35	Organise et coordonne l'activité administrative, technique et médicale de l'équipe soignante.	Médico-sociale (santé)	Infirmiers	A
Infirmiers	5	35	Réalise des soins infirmiers auprès des résidents de l'EHPAD afin protéger, maintenir et restaurer leur santé.	Médico-sociale (santé)	Infirmiers	A
Psychologue	1	14	Participe à l'élaboration du projet d'établissement de l'EHPAD, du projet de soins et de vie. Réalise l'évaluation cognitive des résidents. Assure la relation avec les familles des résidents de l'EHPAD. Met en place et anime des ateliers de simulation cognitive.	Médico-sociale (santé)	Psychologues y compris recrutement par voie de l'art 3 de la loi n°84-53 (alinéas 6 et 7)	A
Responsable hébergement et vie sociale	1	35	Organise et coordonne l'activité des équipes d'agent sociaux et le service hébergement et vie sociale	Administrative	Attachés	A
Diététicienne	1	7	Assure le suivi nutritionnel des résidents	Médico-sociale (santé)	technicien médical y compris recrutement par voie de l'art 3 de la loi n°84-53 (alinéas 6 et 7)	B
Auxiliaire de soins	19	35	Dispense des soins de bien-être et de confort aux résidents de l'EHPAD. Participe à la gestion et à l'entretien de l'environnement de la personne.	Médico-sociale (santé)	Auxiliaires de soins y compris recrutement par voie de l'art 3 de la loi n°84-53 (alinéas 3,5,7 et 8) ou Aides-soignants ou Agents sociaux disposant des qualifications nécessaires pour assurer les fonctions d'aides-soignants.	B/C
Agent social	14	35	Assure l'entretien et le nettoyage des surfaces et locaux de l'EHPAD; Aide aux actes de la vie quotidienne des résidents en lien avec l'équipe soignante	Sociale	Agents sociaux	C
Animateur	1	35	Conçoit et met en œuvre des projets d'animation dans le cadre du projet d'établissement de l'EHPAD et des projets de vie individualisés des résidents	Animation	Adjoint d'animation	C
Gestionnaire administratif	1	28	Réalise des tâches de gestion et de suivi administratif et financier, suivi de la comptabilité, tâches d'exécution de secrétariat, accueil du public...	Administrative	Adjoint administratifs	C
Chargée d'accueil et gestionnaire administratif	1	35	Participe à la préparation et à la mise en œuvre des décisions; Réalise des tâches de gestion et de suivi administratif et financier, suivi de la comptabilité, tâches d'exécution de secrétariat et d'accueil.	Administrative	Adjoint administratifs	C
TOTAL	96					

La secrétaire de séance,


Corinne ROUSSEAU



ainsi fait et délibéré pour copie conforme,

Le Président,


François RIVIERE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 13

dont « Pour » : 13

dont « Contre » : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS VAL DE GERS**

Le 17 novembre 2022 à 18h15, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Val de Gers, convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE, Président.

Madame Corinne ROUSSEAU, est nommée secrétaire

Étaient présents :

MMES et MM. CASTEX Béatrice, COLLONGUES Andrée, DATAS Henri, DEBATS Marie-Madeleine, DUTOYA Raymond, GABRIEL Aurélie, GERAULT Jean-Philippe, MARQUILLIE Serge, NASSANS Fabienne, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne, SAINT-MARTIN Carmen, WOLLENSACK Hannelore

Transfert de l'actif amortissable de l'EHPAD vers le budget cuisine centrale

Le 24 mai 2022, le Conseil Communautaire a approuvé la création du budget annexe appelé « cuisine centrale mutualisée », afin de suivre la gestion de la cuisine centrale mutualisée qui est assurée directement par la Communauté de Communes à compter de l'exercice comptable 2022.

Par conséquent, il convient de mettre à jour l'inventaire des biens de l'EHPAD qui concernent la cuisine centrale et de transférer l'actif amortissable du budget de l'EHPAD vers le budget de la cuisine centrale.

Le Président présente le tableau regroupant les biens amortissables à transférer du budget de l'EHPAD vers le budget de la cuisine centrale mutualisée.

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **DÉCIDE** :

- **D'APPROUVER** le transfert de l'actif amortissable de l'EHPAD vers le budget de la cuisine centrale, tel que présenté dans le tableau ci-joint,
- **D'AUTORISER** le comptable public à prendre acte de ce transfert.

La secrétaire de séance,


Corinne ROUSSEAU



Ainsi fait et délibéré pour copie conforme,

Le Président,


François RIVIERE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

**ELEMENTS AMORTISSABLES DE L'ACTIF A TRANSFERER
DU BUDGET DE L'EHPAD AU BUDGET CUISINE CENTRALE**

BUDGET EHPAD - Nomenclature M22

N° compte	N° inventaire	Désignation du bien	Date acquisition	Duré amortissement	Valeur brute	Amortissements antérieurs	Amortissements exercice	Valeur nette
2181	61	Robot coupe	28/08/2022	10 ans	706,54 €	636,55 €	69,89 €	69,89 €
2184	70	Armoires réfrigérées	18/10/2013	6 ans	4 131,50 €	3 030,18 €	550,65 €	1 101,32 €
2181	73	Bacs cuisine	05/05/2014	10 ans	2 234,60 €	1 633,30 €	233,46 €	701,30 €
2181	105	Protection portes et murs cuisine	03/04/2015	10 ans	2 446,69 €	1 468,35 €	244,67 €	978,34 €
2154	140	Emulsionneur - Mixer	11/09/2017	5 ans	2 934,00 €	2 347,20 €	586,80 €	586,80 €
2154	156	Sonde à cœur	18/05/2018	5 ans	446,40 €	267,84 €	89,28 €	178,56 €
2154	157	Ensemble mélangeur avec roue	18/05/2018	10 ans	12 491,04 €	3 747,30 €	1 249,10 €	8 743,74 €
2154	159	Turbo broyeur - Climatisation cuisine	10/10/2018	10 ans	4 776,00 €	1 432,80 €	477,60 €	3 343,20 €
2154	160	Electrovanne sauteuse	10/10/2018	5 ans	1 371,65 €	822,99 €	274,33 €	548,66 €
2154	179	Eplucheuse de légumes	30/08/2019	10 ans	4 224,00 €	844,80 €	422,40 €	3 379,20 €
					35 762,42 €	16 231,31 €	4 198,18 €	19 631,01 €

BUDGET CUISINE CENTRALE - Nomenclature M14

N° compte	N° inventaire	Désignation du bien	Date acquisition	Duré amortissement	Valeur brute	Amortissements antérieurs	Amortissements exercice	Valeur nette
21788	3	Robot coupe	28/08/2022	10 ans	706,54 €	636,55 €	69,89 €	69,89 €
21784	4	Armoires réfrigérées	18/10/2013	6 ans	4 131,50 €	3 030,18 €	550,65 €	1 101,32 €
21788	5	Bacs cuisine	05/05/2014	10 ans	2 234,60 €	1 633,30 €	233,46 €	701,30 €
21788	6	Protection portes et murs cuisine	03/04/2015	10 ans	2 446,69 €	1 468,35 €	244,67 €	978,34 €
21788	7	Emulsionneur - Mixer	11/09/2017	5 ans	2 934,00 €	2 347,20 €	586,80 €	586,80 €
21788	8	Sonde à cœur	18/05/2018	5 ans	446,40 €	267,84 €	89,28 €	178,56 €
21788	9	Ensemble mélangeur avec roue	18/05/2018	10 ans	12 491,04 €	3 747,30 €	1 249,10 €	8 743,74 €
21788	10	Turbo broyeur - Climatisation cuisine	10/10/2018	10 ans	4 776,00 €	1 432,80 €	477,60 €	3 343,20 €
21788	11	Electrovanne sauteuse	10/10/2018	5 ans	1 371,65 €	822,99 €	274,33 €	548,66 €
21788	12	Eplucheuse de légumes	30/08/2019	10 ans	4 224,00 €	844,80 €	422,40 €	3 379,20 €
					35 762,42 €	16 231,31 €	4 198,18 €	19 631,01 €